

En cette année qui commence, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur de santé et de prospérité, tant pour vous-même que pour vos proches.

Le Comité de l'Association des Anciens

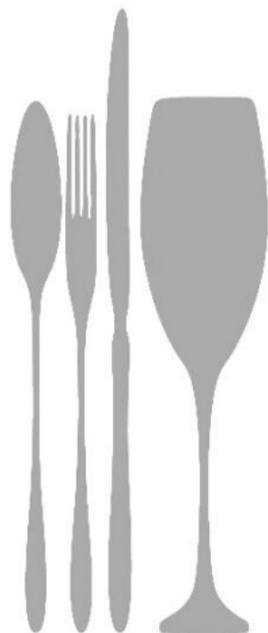


Peu importe le temps qu'il fait à l'extérieur,
il y a du soleil dans nos coeurs.

Anciennes et anciens, amies et amis de l'Athénée royal et du Lycée royal de Nivelles
vous êtes invités à vous joindre à nous, pour un repas de retrouvailles,
le 10 mars 2018 à 19h00 à la ferme du Bois d'Arpes.

Cette année, nous essayons de contacter plus particulièrement les promotions :
1947 - 1957 - 1967 - 1977 - 1987 - 1997 - 2007 - 2017.

Comme chaque fois, nous sommes certains que de nombreux anciens de toutes les autres
promotions viendront contribuer au succès de notre souper et notre soirée dansante.



*Péché mignon
autour d'un verre*

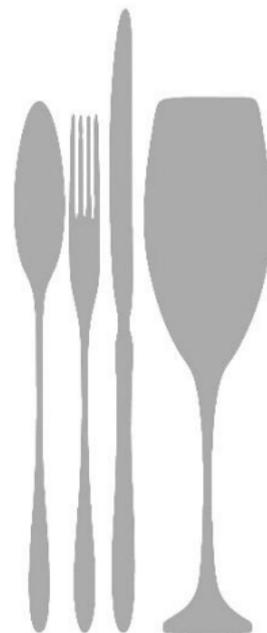
*Tartare de thon rouge et grenade,
parfumé à la coriandre, vinaigrette acidulée*

*La couronne de veau de lait, sauce aux poivres, bouquetière de légumes,
pomme de terre confite*

La crème brûlée, sirop d'érable

Diable noir en tasse.

*Les vins blanc et rouge (une demi-bouteille par personne)
ainsi que les eaux et softs (à discrétion), pendant le repas*



48 € pour les membres et amis - 33 € pour les étudiants.

Merci de nous retourner le coupon réponse (ci-joint)

ET votre preuve de paiement avant le 2 mars 2018 à notre trésorière

Martine MATHIEU rue Samiette 118 - 1400 NIVELLES .

Vous pouvez aussi réserver sur <http://amicale.arnivelles.be>

Fiche de RESERVATION à joindre à VOTRE PREUVE DE PAIEMENT

pour le 2 mars 2018 au plus tard

ET à adresser à Mme MATHIEU rue Samiette 118 à Nivelles - 067/56.19.34

ou à amicale@arnivelles.be

Je soussigné(e) réserve couvert(s) pour le banquet
du 10 mars 2018. Je vire un montant de € en faveur du compte de

 nouveau numéro de compte : l'AAAARLRN BE84 3630 0840 2159.

NOM - PRENOM :

Adresse : Tél. :

Année de sortie : Préciser SVP le nombre de couverts non-étudiant :

le nombre de couverts étudiant :

NB : Seules les réservations accompagnées d'une preuve de paiement seront comptabilisées afin d'éviter les doubles emplois et les annulations des réservations tardives.

Merci de votre compréhension.

Signature :